Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Stylecolor Wachs Kreidefarbe

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Stylecolor Wachs Kreidefarbe

Groupe du produit: Zulieferprodukt

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Couleur de résine naturelle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	HORNBACH Baumark (Schweiz) AG
Rue:	Am Schellenrain 9
Lieu:	CH-6210 Sursee
Téléphone:	+41 41-92 96 262
e-mail:	qualitaetsmanagement@hornbach.com
e-mail (Interlocuteur):	qualitaetsmanagement@hornbach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Notfallnummer 145
Tox Info Suisse

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.3. Autres dangers

Auto-inflammation possible par auto-oxydation de chiffons imbibés du produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification selon règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]			
	isoalkane			40-50 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Après contact avec la peau

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Appeler immédiatement un médecin.
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.
NE PAS faire vomir.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO_2), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.
Produits de décomposition dangereux: suie. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ventiler la zone concernée.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Evacuation: voir rubrique 13

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.
Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Remplir et transvaser: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols, Inhalation des poussières/particules. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas vider le récipient avec de la pression. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Préventions des incendies et explosion

Solvant - Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker conformément à: Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV).

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant, Acide fort, Base forte

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.
température de stockage de °C 5 à °C 30.
Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Remplacer en cas d'usure! Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants

de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

Matériau approprié: Nitrilkautschuk
Temps de pénétration (durée maximale de port): > = 8 h min.

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. (Fibres naturelles (coton) / fibres synthétiques résistantes à la chaleur)

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite.
Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	pastös
Couleur:	weiß
Odeur:	mild

		Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 180 °C	
Point d'éclair:	> 61 °C	DIN 53213
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	7,0 vol. %	
Densité (à 20 °C):	0,86 g/cm³	DIN 53217
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	> 20 mm²/s	ISO 3219
Durée d'écoulement: (à 23 °C)	> 32 sec	DIN 53211

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Agent oxydant, Acide fort, Base forte

10.4. Conditions à éviter

En cas d'échauffement: Formation de: Produits de décomposition dangereux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Expériences tirées de la pratique

Observations relatives à la classification

En cas d'inhalation:
Dangers possibles: Peut irriter les voies respiratoires. Dépression du système nerveux central.
Symptômes: Maux de tête, Vertiges, État semi-conscient, État inconscient

Après contact avec les yeux:
Irritant pour les yeux. (reversible.)

En cas d'ingestion:
Symptômes: Nausée, Vomissement, Troubles gastro-intestinaux

Après contact avec la peau:
Risque de résorption cutanée. Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.
La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).
Référence à d'autres sections: 2, 3

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Eliminer en observant les réglementations administratives.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.
Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): ChemVOFarbV 620 g/l : Kategorie f

Prescriptions nationales

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)